



Conférence téléphonique des soumissionnaires — mardi 6 février 2018

Photographe hôte

Demande de propositions n° 7384143

I. Liste des questions et réponses

SOUSSION FINANCIÈRE

1. Comment a-t-on déterminé la dépense maximale de 75 000 \$? La demande de propositions pour les services de photographe hôte du Sommet du G8 et du G20 de 2010 avait une portée semblable à celle de la demande de propositions du Sommet du G7 de 2018, mais la limite fixée dans la demande de propositions de 2010 était de 115 000 \$.
Les sommets du G8 et du G20 de 2010 étaient deux sommets distincts qui ont eu lieu dans deux endroits distincts.
RENOI :
Point 7.7.1(1) Limitation des dépenses (page 20)
2. Comment a-t-on déterminé le nombre d'éditeurs et de photographes en ce qui a trait aux besoins en matière de personnel?
La décision concernant les nombres provisoires a été prise après examen du programme potentiel et en fonction des services fournis par le photographe hôte lors des événements précédents.
RENOI :
Point A.8 Besoins en personnel projetés pour le photographe hôte (page 28)
3. Comment avez-vous déterminé que le « jour de travail » serait de 10 heures?
Il s'agit d'une pratique courante dans le cas des sommets, car les journées de travail durent au moins 10 heures.
RENOI :
Annexe B – Base de paiement (page 32)
4. Qu'arrivera-t-il si aucune soumission n'est présentée dans le cadre de cette DP?
On publiera une autre demande de propositions, car ce besoin est requis pour le Sommet du G7.



5. D'après ce que nous comprenons, la soumission financière ne doit pas dépasser 75 000 \$ avant taxes pour être jugée recevable et elle doit couvrir les frais de déplacement, de subsistance et d'hôtel « au prix coûtant » estimé. Est-ce exact?

Oui.

RENOI :

[Point 4.2 \(1a\) Méthode de sélection \(page 13\)](#)

[Point 7.7.1\(1\) Limitation des dépenses \(page 20\)](#)

[Annexe B1. Frais de déplacement et de subsistance \(page 32\)](#)

6. D'après ce que nous comprenons, il faut remplir le tableau ressource/tarif par période à l'annexe B et l'inclure dans la soumission financière pour TOUTES les personnes mentionnées dans le tableau des besoins en personnel projetés, et pas seulement pour les cinq membres du personnel mentionnés dans le tableau de l'annexe B. Est-ce exact?

Oui.

RENOI :

[Annexe B1. Frais de déplacement et de subsistance \(page 32\)](#)

7. Si le BGS a déjà réservé des chambres d'hôtel que le photographe hôte peut utiliser, veuillez fournir le nombre de chambres et le nom des hôtels au cas où nous aurions besoin de ces renseignements pour estimer les coûts d'hébergement requis dans la soumission financière.

[Le budget prévu est de 200 \\$ par chambre.](#)

RENOI :

[Annexe B1 Frais de déplacement et de subsistance \(page 32\)](#)

8. La soumission financière doit-elle couvrir un montant estimatif pour les mandats additionnels confiés, selon les besoins, dans les jours qui précèdent les dates du Sommet? Autrement dit, les coûts liés à ces mandats additionnels sont-ils distincts de la limite de dépenses de 75 000 \$ fixée par le Canada?

[Il s'agira d'un ajout et d'une modification au contrat, au besoin.](#)

RENOI :

[Point 7.7.1\(1\) Limitation des dépenses \(page 20\)](#)

[Point A.6 Dates limites du projet – Puce 2 \(page 25\)](#)

9. D'après ce que nous comprenons, les impressions de haute qualité des photographies choisies requises dans les quatre heures suivant la demande proviendront des imprimantes requises au Manoir Richelieu et au Centre international des médias. Par conséquent, la soumission financière devrait couvrir le coût estimatif des imprimantes et des impressions. Est-ce exact?

[Les imprimantes doivent être fournies par le soumissionnaire. Le coût des impressions serait un ajout au contrat.](#)

RENOI :

[Point 7.7.1\(1\) Limitation des dépenses \(page 20\)](#)



Point A.4(a) Portée des travaux – Puces 7 et 8 (page 24)

Point A.6 Dates limites du projet – Puce 2 (page 25)

10. La soumission financière doit-elle couvrir un montant estimatif pour la fourniture d'impressions de haute qualité qui pourraient être requises dans les semaines suivant la tenue du Sommet? Autrement dit, les coûts de ces impressions produites après la tenue du Sommet sont-ils distincts de la limite de dépenses de 75 000 \$ fixée par le Canada?

Les imprimantes doivent être fournies par le soumissionnaire. Le coût des impressions serait un ajout au contrat.

RENOI :

Point 7.7.1(1) Limitation des dépenses (page 20)

Point A.6 Dates limites du projet – Puce 2 (page 25)

PORTÉE DES TRAVAUX

11. Quelle est la période (date de début et de fin) pour laquelle le soumissionnaire doit fournir des imprimantes sur place aux deux emplacements (Manoir Richelieu et Centre international des médias)?

Du 6 au 9 juin inclus.

RENOI :

Point A.4(a) Portée des travaux – Puce 8 (page 24)

12. Veuillez fournir des exemples d'heures, d'endroits et d'événements qui devront être couverts le 6 juin. L'exemple du personnel projeté indique deux photographes au Manoir Richelieu du 6 juin au 9 juin et deux photographes à l'aéroport 2 du 6 juin au 8 juin, tandis que l'exemple de calendrier des mandats projetés n'indique aucun mandat pour le 6 juin.

À l'heure actuelle, aucun événement ni aucun besoin en matière de photographie ne sont prévus pour le 6 juin.

RENOI :

Point A.7 Affectations prévues du photographe hôte (page 25)

Point A.8 Besoins en personnel projetés pour le photographe hôte (page 28)

13. Les services sont « surtout » requis du 6 au 9 juin, mais le BGS assurera les services d'alimentation pour le photographe hôte jusqu'au 10 juin. Le cas échéant, quels sont les besoins en matière de photographie prévus le 10 juin?

Aucun événement ni aucun besoin en matière de photographie ne sont prévus pour le 10 juin.

RENOI :

Point A.6 Dates limites du projet – Puce 1 (page 25)

Point A.15(c) – Puce 2 Services d'hospitalité (page 30)



14. Dans la partie des Besoins en personnel projetés, il est indiqué que deux photographes sont requis à l'aéroport 2, c'est-à-dire à Québec. L'emplacement de l'aéroport 2 est à déterminer. Quoiqu'il en soit, il faudra probablement une équipe de photographes à l'aéroport 2 et une autre à Québec. Dans ce cas, combien de photographes faudra-t-il à l'aéroport 2 et combien à Québec?

L'aéroport 2 et l'aéroport de Québec sont le même endroit. Il faudra en tout deux photographes.

RENOI :

Point A.8 Besoins en personnel projetés pour le photographe hôte (page 28)

15. Afin de répondre au besoin selon lequel il faut désigner un responsable principal de la liaison qui est capable de converser dans les deux langues officielles, veuillez confirmer que vous renvoyez aux cinq endroits mentionnés au point A.5, soit :

- i. Fairmont Le Manoir Richelieu;
- ii. La Malbaie, Québec;
- iii. Le Centre international des médias, Ville de Québec;
- iv. Aéroport de la BFC Bagotville à La Baie, Québec;
- v. Aéroport 2 dans la province de Québec.

Plus précisément, La Malbaie est-elle considérée comme un endroit différent du Manoir Richelieu, étant donné que des activités distinctes auront lieu à différents endroits simultanément?

Comme il est précisé au point A.13 « Le Photographe hôte doit fournir au moins une personne de liaison principale par lieu de sommet qui peut converser dans les deux langues officielles. » Nous en demandons une par emplacement. Il y a trois emplacements liés au Sommet : Le Manoir Richelieu à La Malbaie, le Centre international des médias à Québec et la BFC Bagotville à Saguenay.

RENOI :

Point A.5 Emplacements (page 24)

Point A.7 Affectations prévues du photographe hôte (page 25)

Point A.13 Langue de travail – Puce 3 (page 29)

16. À quelle date au plus tard le photographe hôte recevra-t-il le calendrier définitif et complet pour les services de photographie (y compris le personnel requis, les dates et les heures, les emplacements, les événements)?

Le Sommet se tiendra les 8 et 9 juin et les arrivées auront lieu le 7 juin. Le BGS travaillera avec le photographe hôte afin de fournir le calendrier au mieux de ses connaissances.

RENOI :

Point A.7 Affectations prévues du photographe hôte (page 25)

Point A.8 Besoins en personnel projetés pour le photographe hôte (page 28)



17. D'après ce que nous comprenons, la personne qui doit être le principal responsable de la liaison/consultant avec le Bureau de gestion des sommets (BGS) pendant la durée du contrat est aussi appelée « gestionnaire de projet » (c.-à-d. qu'il s'agit de la même personne). Est-ce exact?

C'est exact.

RENOI :

Point A.10 Personnel de gestion (page 29)

18. D'après ce que nous comprenons, le gestionnaire de projet/principal responsable de la liaison avec le BGS :

- n'a PAS besoin d'être sur place au Sommet et

- n'a PAS besoin d'être bilingue.

Est-ce exact?

C'est exact.

RENOI :

Point A.10 Personnel de gestion (page 29)

19. D'après ce que nous comprenons, l'éditeur en chef n'a PAS besoin d'être bilingue. Est-ce exact?

C'est exact.

RENOI :

Point A.8 Besoins en personnel projetés pour le photographe hôte (page 28)

Point A.13 Langue de travail (page 29)

20. Pour la journée par mois (au minimum) pendant laquelle il faut fournir un principal responsable de la liaison/consultant, pour la durée du contrat, que veut-on dire?

S'agit-il d'une réunion téléphonique régulière?

Il pourrait s'agir d'une réunion en personne ou au téléphone.

RENOI :

Point A.10 Personnel de gestion (page 29)

21. D'après ce que nous comprenons, les photos doivent contenir des métadonnées bilingues, et les bases de données de photos doivent permettre de faire des recherches par mot clé en anglais et en français. Est-ce que cela signifie que l'interface utilisateur (p. ex. boutons, liens, étiquettes de champs) de la base de données de photos doit aussi être bilingue?

C'est le Bureau de gestion des sommets qui créera l'interface utilisateur, en anglais et en français. Il ne s'agit pas d'un besoin requis du photographe hôte.

RENOI :

Point A.4(a) Langue de travail – Puces 4 et 5 (page 24)

Point A.13 Langue de travail – Puce 2 (page 29)



22. Le besoin selon lequel « le Photographe hôte doit offrir ce qui suit : Être accessible sur un serveur deux heures après l'événement couvert » signifie que *les photos d'un événement doivent se trouver sur la base de données de photos deux heures après l'événement*. Est-ce exact?

C'est exact.

RENOI :

Point A.4(a) Portée des travaux – Puce 7 (page 24)

23. Pourquoi les données d'identification du photographe ne peuvent-elles pas figurer dans les légendes/métadonnées des fichiers en JPEG ou des fichiers d'impression? Habituellement, le nom du photographe figure au moins dans la légende. Voulez-vous dire que le *nom de l'entreprise* du soumissionnaire ne peut pas figurer dans les légendes/métadonnées?

Le nom du photographe peut figurer dans les légendes/métadonnées.

Le nom de l'entreprise du soumissionnaire ne peut pas figurer dans les légendes/métadonnées.

RENOI :

Point A.4(b) Portée des travaux – Puce 1 (page 24)

CRITÈRES D'ÉVALUATION

24. D'après ce que nous comprenons, CHAQUE projet énuméré par le soumissionnaire devrait :

Critère a) – Être un exemple de projet dans le cadre duquel le soumissionnaire a acquis de l'expérience de la couverture photographique et de services d'appui techniques dans des événements officiels, incluant des PPI et des VVIP, dans un contexte de rencontres internationales multilatérales de grande envergure;

ET

Critère b) – Être un exemple de projet dans le cadre duquel le soumissionnaire a eu pour responsabilité de fournir des services photographiques aux médias présents et aux organisateurs de l'événement, comme ceux décrits dans l'Énoncé des travaux.

Est-ce exact? Autrement dit, si le soumissionnaire a un projet qui lui permet de satisfaire au critère a), mais PAS au critère b) puisque les services étaient fournis seulement aux organisateurs de la rencontre et PAS directement aux médias, le projet ne devrait PAS être cité.

C'est exact. Qu'ils soient ou non liés, les deux sont obligatoires.

RENOI :

Annexe E – O.1 Expérience du soumissionnaire (page 39)



25. Le soumissionnaire doit fournir un lien URL à l'équipe d'évaluation afin qu'elle puisse voir les dossiers du portefeuille de chaque photographe. Il y a (au minimum) neuf photographes projetés, mais le tableau des critères cotés (C.2.3) affiche seulement une possibilité de deux points par photographe pour quatre photographes, avec un maximum de huit points multipliés par un facteur de 2,5 pour un total de 20 points.

Cela signifie-t-il qu'il faut fournir seulement le portefeuille de quatre photographes, car seulement quatre seront évalués?

C'est exact, le portefeuille de quatre photographes seulement.

RENOI :

Annexe E - C.2.3 – Portefeuille du photographe (pages 48-49)

26. Dans la version anglaise de la DP, il y a, dans le tableau des critères cotés pour le volet « Production Technology/Equipment », une phrase incomplète qui semble avoir été coupée. Dans la dernière colonne, on peut lire ce qui suit :
« Clearly demonstrates the Bidder's capability to complete the G7 Host Photographer requirements as per the Annex "A" Statement of Work.
AND

Each project relates to the provision of Host Photographer ».

Qu'est-ce qui devrait figurer après « provision of Host Photographer »?

La phrase ci-après aurait dû être supprimée :

« AND

Each project relates to the provision of Host Photographer »

RENOI :

Annex E – R.3 – Production Technology/Equipment (page 45) (version anglaise)

27. Pour le critère C.4.2c, il faut fournir les « coordonnées du client pour lequel les travaux ont été effectués ». De quelles coordonnées s'agit-il au juste (p. ex. nom de l'entreprise, le nom et le titre de la principale personne-ressource chez le client)?

Le nom de l'entreprise, le nom et le titre de la principale personne-ressource chez le client.

RENOI :

Annexe E – C.4 – Expérience et expertise du soumissionnaire (page 50)



28. Voulez-vous une base de données sur Internet seulement?

Les photos du photographe hôte seront sur le web, accessibles par les journalistes accrédités qui recevront un mot de passe. Une discussion doit encore avoir lieu avec l'équipe Web du BGS concernant l'accès à une base de données d'AMC.

Si je devais vous envoyer un exemple, pourriez-vous y répondre?

Envoyez l'exemple à veronique.sabourin@international.gc.ca et nous vous fournirons une réponse.

29. Est-ce que quatre (4) événements distincts suffisent pour satisfaire aux critères obligatoires O1 et O2?

Oui.

30. Dans l'Énoncé des travaux, vous demandez de fournir une base de données conviviale, mais voulez-vous qu'elle soit bilingue?

L'interface sera construite par le BGS en anglais et en français. Ce n'est pas une exigence du photographe hôte.

31. Voulez-vous des livrables tangibles ?

Les livrables tangibles sont ce que nous recherchons.

32. Jusqu'à quel moment avant la date de clôture peut-on soumettre des questions ou des commentaires?

Jusqu'à dix (10) jours avant la date de clôture de la demande de propositions.